

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
17	10	4	14

Séance du 16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le seize du mois de mars,
à 19h45,

le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation : **10 mars 2023**

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Emmanuel BRION, Jérémie RYNOIS.

Membres excusés : François CAROBBIO (pouvoir à Myriam FANGET), Christophe MEURENAND (pouvoir à Alain SICARD), Sandrine BALLANDRIN, Agathe DORMANT (pouvoir à Catherine THOINON), Maxime SABRAN (pouvoir à Virginie BACLET).

Membres absents : Pascale LARRAN, Aurélien SICARD.

Secrétaire de séance : Myriam FANGET.

N° de l'acte : **DEL.2023.03.16.01**

OBJET : Subventions 2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions suivantes :

- Ensemble Harmonique Jujurieux Neuville : 809 €
- De mains à mains : 150 €
- Amicale Boules Neuvilleoise : 2 450 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DÉCIDE de voter les subventions proposées par Monsieur le Maire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Thierry DUPUIS

